

Monaco, le 6 mars 2025

Monsieur le Président,

Nous vous remercions de votre courrier concernant la proposition de loi relative à l'IVG, ainsi que l'opportunité de soumettre nos observations.

En tant qu'association, nous accueillons très favorablement cette proposition de loi et vous soumettons ci-après nos observations:

1) Concernant la pratique de l'IVG dans les cas de personnes de moins de 15 ans, nous soulevons deux points:

- La majorité sexuelle étant fixée à 15 ans à Monaco, une grossesse chez une mineure de moins de 15 ans serait donc automatiquement considérée comme le résultat d'un viol? Le délai est donc de 16 semaines, et non pas 12, est-ce bien correct? Ceci semble justifié, notamment car une mineure de moins de 15 ans pourrait se rendre compte très/trop tardivement d'une éventuelle grossesse.

- L'obligation de recueillir le consentement d'une personne titulaire de l'autorité parentale paraît risquée. Dans certaines familles, une telle pratique serait inenvisageable et que se passerait-il alors si le consentement d'un parent n'est pas recueilli? La mineure serait donc forcée de mener à terme sa grossesse?

L'accompagnement et le suivi est essentiel, comme vous l'avez justement écrit, mais même ses parents ne devraient disposer du droit de forcer une jeune fille de 15 ans à mener à terme une grossesse. Peut-être qu'un médecin ou autre personne non titulaire de l'autorité parentale pourrait suffire?

2) Comment les 12 semaines de grossesse sont-elles estimées? Est-il possible d'envisager un cadre législatif prévoyant qu'une femme ne soit pas soumise à l'obligation d'écouter un cœur qui bat, ou voir l'échographie de la grossesse?

3) Plusieurs pays, notamment la France et les Pays Bas ont supprimé le délai de réflexion. Nous souhaiterions aussi voir ce délai de trois jours supprimé, afin de ne pas mettre de barrières non essentielles à l'accès à l'avortement.

4) Finalement, nous saluons particulièrement la fin du paragraphe "*C'est pourquoi les initiatives précitées doivent se poursuivre et se renforcer, dans un objectif de meilleure sensibilisation, notamment des plus jeunes, tant auprès des hommes que des femmes, dans une démarche où chacun est responsabilisé.*" Afin de mettre fin aux grossesses non désirées, la seule solution pérenne passera par une forte responsabilisation et implication des hommes.

Nous vous remercions de cette opportunité et confirmons notre autorisation de publier ce courrier sur le site du Conseil National.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, en nos salutations respectueuses,

Vibeke Brask Thomsen
Directrice
SheCanHeCan